

Pour diffusion immédiate

Étude publique du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles

Montréal, le 8 juin 2006 - La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite les citoyens et les organismes du milieu à participer à l'étude publique du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles lors de son assemblée:

**le mercredi 21 juin 2006, à 19h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Le Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, a été l'occasion pour les citoyens, les organismes et les élus de la nouvelle Ville de Montréal de faire de l'accessibilité universelle une priorité. Depuis, la Ville a développé ses actions principalement autour des quatre axes suivants:

- l'accessibilité des édifices publics, des espaces publics et du logement;
- l'accessibilité des programmes, des services et de l'emploi;
- l'accessibilité des communications;
- la sensibilisation et la formation des employés.

Le plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle s'inscrit dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal doit adopter à chaque fin d'année un plan d'action pour l'année suivante.

Une réflexion en vue de la préparation du plan d'action 2007

Dans le but de bonifier les actions à intégrer au plan d'action pour l'année 2007, la commission convie les organismes du milieu et le public à lui faire part de leurs commentaires, questions ou propositions sur les mesures mises en place par la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle. Plus précisément, la commission souhaite savoir de quelle façon la Ville de Montréal pourrait mieux répondre aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent intervenir ou déposer un mémoire sur ce thème sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par courriel, par téléphone ou par la poste.

Afin de faciliter l'accès à l'assemblée publique, les personnes ayant des limitations fonctionnelles sont invitées à faire connaître leurs besoins particuliers, au plus tard le 19 juin, à l'attention du secrétaire-rechercheur. Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (Place Vauquelin).

Le document d'information *Bilan 2003-2005 et plan d'action 2006* est disponible pour consultation sur le site www.ville.montreal.qc.ca/accessibilite, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe. Une version en braille du document peut également être consultée à la Direction du greffe.

Par ailleurs, la commission adoptera ses recommandations sur ce thème en septembre prochain et déposera son rapport de consultation et de recommandations au conseil municipal, le 25 septembre 2006.

-30-

Source: Direction du greffe
Comités et commissions du conseil
275, rue Notre-Dame Est
Montréal, H2Y 1C6
(métro Champ-de-Mars)
(514) 872-3770
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

Renseignements: André Maisonneuve
Secrétaire-rechercheur
(514) 872-1601